

# Au nom des noms. Mémoire et démémoire discursives en résistance

Marie-Anne Paveau  
(Université de Paris 13 Sorbonne Paris Cité  
Équipe Pléiade)

## Résumé

*Cet article propose une réflexion sur la notion de mémoire, pensée, à partir de la théorie du discours, dans un cadre postdualiste, c'est-à-dire qui considère les environnements matériels des productions verbales comme complètement intégrés à ces productions. À partir de la notion de mémoire discursive proposée par Jean-Jacques Courtine en 1981, on élabore celle de mémémoire discursive inspirée des travaux de Régine Robin. Ces deux notions permettent de rendre compte de la manière dont certains locuteurs inscrivent des combats et des résistances au cœur du discours. On s'intéresse particulièrement au nom propre, dans sa dimension de nom de mémoire, et pour ce faire on propose cinq vignettes discursives, c'est-à-dire cinq cas d'inscription ou de désinscriptions de noms propres dans des réalités chargées émotionnellement ou politiquement. Ces cas sont exposés à partir de photographies de noms en situation.*

**Mots clés :** *Démémoire discursive; Désignateur souple; Désinscription; Mémoire discursive; Nom propre; Prédiscours; Signifiance.*

## Introduction

Les mots font des choses, *words do things*, c'est un principe admis depuis l'ouvrage de John Austin en 1962, en fait un peu plus tôt puisque la conférence dont est issu le livre date de 1955. Donc, depuis 1955, les philosophes, les linguistes et les chercheurs qui s'occupent des signes et des choses, du langage et de la réalité, peuvent penser que les mots ont des effets tout à fait concrets dans la réalité. Et John Austin nous a également expliqué *comment* les mots faisaient : *how to do things with words*.

Cela ne veut pas dire que ce phénomène ait été intégré dans les théories et méthodologies linguistique et/ou discursives, loin de là. Il semble plutôt que la prise en compte de ce lien de continuité entre langage et réalité, qui conteste la conception binaire *mainstream* d'une distinction, voire parfois d'une opposition entre les deux, selon la traditionnelle division *mind/body*, soit minoritaire dans les travaux sur les productions langagières. Ce sont la pragmatique, l'interactionnisme et l'analyse du discours d'une certaine façon, mais surtout des approches non directement langagières comme la *gender theory* de Judith Butler par exemple, qui mettent en avant cette articulation entre le langage et la réalité.

Dans cet article, je voudrais proposer une réponse au « *how* » de John Austin, qui passe par une réflexion sur la notion de mémoire, pensée, à partir de la théorie du discours, dans un cadre postdualiste, c'est-à-dire qui considère les environnements matériels de nos productions verbales comme complètement intégrés à ces productions, et non pas seulement comme des conditions extérieures.

À partir de la notion de mémoire discursive proposée par Jean-Jacques Courtine en 1981, je propose celle de *démémoire* discursive inspirée des travaux de Régine Robin. Ces deux notions me permettront de rendre compte de la manière dont certains locuteurs inscrivent des combats et des résistances au cœur du discours. Je m'intéresserai particulièrement au nom propre, dans sa dimension de nom de mémoire, et pour ce faire je proposerai cinq vignettes discursives, c'est-à-dire cinq cas d'inscription ou de désinscriptions de noms propres dans des réalités chargées émotionnellement ou politiquement. Ma méthode dans ce travail est celle d'une *grounded theory* volontairement empirique (Glaser 1978), qui fait une place à une linguistique profane et expérientielle donc non théorisée, à partir de laquelle le linguiste peut écouter ce que les corpus ont à lui dire, avant de formaliser ses analyses. Ces vignettes sont composées d'une image, nécessaire pour moi dans une analyse qui prétend rendre compte de morceaux de réel, et elles sont généralement rédigées à la première personne, m'impliquant en tant que « locutrice interprétante » ordinaire dans la forêt des discours qui constituent nos environnements. *Grounded theory* donc, mais également une forme d'auto-ethnographie



La légalité, c'est ce dont parle entre autres ce graffiti recueilli en juillet 2011. Son emplacement est particulier puisqu'il occupe un angle cassé au coin des rues des Maraîchers et de Lagny, juste devant le lycée Hélène Boucher. Le dessin occupe exactement la largeur de cet angle, et le graffeur a préparé un fond dont la taille est adaptée à son dessin : pas de débordement, pas d'espace perdu, du travail de professionnel, un vrai faussaire n'aurait pas fait mieux.

Ce motif est le seul que j'aie vu de ce type en deux ans, il est donc tout à fait *singulier*. Cette « carte trafiquée d'identité » tient tout un discours, qui parle d'identité bien sûr, mais aussi de frontières nationales, de papiers officiels, et même, sur le mode humoristique, de puissance sexuelle. Que nous dit ce graffeur facétieux, qui est aussi, d'une certaine manière, philosophe du discours d'identité ?

Il a, d'abord, dessiné une identité « trafiquée » sur un mur légal où, pour une fois, aucun employé de la mairie ne viendra nettoyer ses traces indésirables. C'est bien trafiqué d'ailleurs : on reconnaît le dégradé de couleurs de la « vraie » carte d'identité française, les filigranes, les trois zones, les chevrons.

Ensuite c'est précisément le *national* qu'il a trafiqué, comme le dit bien la place du mot dans notre figement français souvent siglé : *CNI, carte nationale d'identité*. *National* est donc remplacé par *trafiqué*. Les mots sont-ils substituables ? C'est une question morpholexicologique : avec quoi se combine ce *trafiquée*, avec le nom d'avant ou le complément d'après ? Le nouveau figement, *carte trafiquée d'identité, CTI*, devient ambigu, car il peut se décomposer de deux manières et du coup il prend deux sens : est-ce une carte-trafiquée, d'identité, donc une « fausse carte » ? ou est-ce une carte, trafiquée-d'identité, une carte qui serait trafiquée *avec de l'identité* ? Syntaxiquement, c'est *indéfinissable*. Le choix ne peut être que sémantique. Voilà qui ouvre des possibles : si certains trafiquent des papiers avec du matériel d'imprimerie, Qitiao, le fait *avec de l'identité*.

Enfin, et surtout, ce graffiti tient le discours du sens des noms propres, des « -onymes ». Car c'est bien ça, une carte d'identité, même trafiquée : des noms propres, des dates et des filigranes. Pas de phrase, pas de discours, pas de dialogue, mais des catégories. Et pour les graffeurs, s'y ajoutent des choix typographiques. Le nom *Qitiao La Bomba* m'est apparu (et j'insiste sur la subjectivité de cette interprétation, qui est centrale dans la conception sémantique du nom propre) comme le prénom d'un enfant chinois (Qi-tiao ?) qui aurait eu un père latino-américain, étrangement écrit dans une typographie du côté des idéogrammes chinois. Les yeux en amande semblent donc faire des plis asiatiques ouverts à Valparaiso en 1986, une « bomba » de couleur à la main. Le toponyme, sous son aspect de nom de nation, parle aussi sur ce graffiti : une nouvelle entité nationale apparaît, « française-chile », dans cet

<sup>1</sup> « Ce nom de Gilberte passa près de moi, évoquant d'autant plus l'existence de celle qu'il désignait qu'il ne la nommait pas seulement comme un absent dont on parle, mais l'interpellait ; il passa ainsi près de moi, en action pour ainsi dire, avec une puissance qu'accroissait la courbe de son jet et l'approche de son but ; — transportant à son bord, je le sentais, la connaissance, les notions qu'avait de celle à qui il était adressé, non pas moi, mais l'amie qui l'appelait, tout ce que, tandis qu'elle le prononçait, elle revoyait ou du moins, possédait en sa mémoire, de leur intimité quotidienne, des visites qu'elles se faisaient l'une chez l'autre, de tout cet inconnu encore plus inaccessible et plus douloureux pour moi d'être au contraire si familier et si maniable pour cette fille heureuse qui m'en frôlait sans que j'y puisse pénétrer et le jetait en plein air dans un cri [...] » (Proust, *Du côté de chez Swann*, « Noms de pays : le nom »)

imaginaire sémantico-politique. Trafic de nationalité, trafic de frontières, trafic de couleurs.

Pour finir, le graffeur appose sur sa carte trafiquée un « tag » assez grand : sa signature ample et composée, que l'on imaginerait bien authentique, d'ailleurs. On a donc un tag sur un graf qui trafique avec de l'identité sur un mur.

Cette image est un discours des noms, qui parle au nom des noms, réels ou imaginaires, auxquels manque juste celui de l'autorité. Une chose m'a en effet manqué : j'aurais aimé pouvoir retourner la carte, et lire la « Signature de l'autorité ». Sur la mienne, « l'autorité », c'est « Le directeur de la Police générale, Louis Ducamp », avec sa signature. J'aurais donc bien aimé savoir comment le graffeur, qui se représente peut-être en *Qitiao La Bomba*, s'y serait pris pour trafiquer la *Police générale*.

### 1.2 Des sens dans les noms propres

En 1987, Paul Siblot propose une nouvelle approche du nom propre centrée sur la notion de « signifiante ». Claude Lévi-Strauss avait parlé dans *La pensée sauvage* des « quanta de signification » du nom propre (1962 : 258) et, plus tard, Jean Molino, avait développé ce point : « Dans le réseau cognitif de chacun, les noms propres constituent les points fixes de l'organisation symbolique, c'est-à-dire en même temps de l'organisation mentale et de la structure du monde » (1982 : 19).

Dans la linguistique profane des locuteurs ordinaire, cette idée du sens des noms propres est une évidence, comme le montre l'exemple de *Qitiao La Bomba*, citoyen d'une France chilienne, que mes cadres cognitifs, culturels et sémantiques ont immédiatement interprétés, voir surinterprétés, et même mal interprétés. Il existe toute une littérature et une onomastique de sens commun sur la capacité évocative des noms propres, des pages célèbres de Proust sur les « noms de pays » ou le nom de Gilberte<sup>1</sup>, à la caractérologie spontanée des prénoms dans la multitude de guides des prénoms sur le marché (les Francine sont « fières et racées », les Anne sont « ordonnées et soigneuses », les Pierre sont « bons et généreux », etc.) en passant par les discours touristiques sur l'exotisme des noms, garants de celui des choses et des territoires (*Tahiti, Le Sahara, Rio de Janeiro...*).

Mais en sciences du langage, deux paradigmes s'opposent pour rendre compte du fonctionnement du nom propre : celui du désignateur rigide (le nom propre vide de sens) et celui de ce que j'appelle le « désignateur souple » (le nom propre riche de sens)<sup>2</sup>. Cette dimension sémantique du nom propre est envisagée au sein de la théorie du nom propre modifié (Leroy 2005 dir.), c'est-à-dire actualisé par un déterminant qui le dote d'une « polyréférentialité » impliquant sa polysémie<sup>3</sup>. La question du sens du nom propre est cependant, dans cette approche, posée

<sup>2</sup> Pour une synthèse voir Leroy 2004, et plus récemment Shokhenmayer 2010.

<sup>3</sup> Le discours médiatique est particulièrement friand de ces tournures, du type : « Peillon, le Morano de Hollande », « la Morano du nouveau gouvernement » (Nadine Morano s'est illustrée comme ministre du gouvernement Sarkozy par ses prises de paroles intempestives et ses tweets brutaux, voire grossiers) ou « la Madoff du Chinonais », désignant une ancienne employée de banque de la région de Tours ayant escroqué des dizaines de personnes pour des sommes avoisinant les 3 millions d'euros (exemples de 2012 recueillis au vol dans la presse et sur Twitter).

de manière plus syntaxique que sémantique et plus sémantique que discursive, l'intérêt se concentrant sur les formes langagières de l'intradiscours plus que sur la situation des énoncés dans leurs contextes empiriques propre à la théorie du discours.

Or, l'étude du graffiti de Qitiaio La Bomba implique de montrer comment une constellation de significations organise une lecture sémantico-discursive dans le contexte culturel, social, historique et matériel de l'énoncé. Les noms qui y figurent ne peuvent évidemment pas recevoir d'interprétation seulement référentielle (la « République française chile » n'existerait alors pas, or, dans ma perspective, elle existe bel et bien, sur le mur désormais détruit, sur la photographie, dans ma mémoire et celle d'autres passants sans aucun doute, et en discours ici) et il faut par conséquent proposer un modèle théorique et une méthodologie qui rende compte de la « souplesse » et richesse sémantique des noms propres en situation.

Avant cela, je rappelle les travaux qui ont déjà été faits dans cette perspective afin de mieux situer ma proposition et surtout d'éviter de présenter une réflexion qui ne serait pas cumulative. Je propose de le faire en traitant un second exemple.

## 2. Chiquita Levy. Un univers sur une pierre tombale



**Image 2.** Chiquita Levy, novembre 2012, cimetière São João Batista de Rio de Janeiro, © Marie-Anne Paveau

### 2.1 Une poétique de la mémoire sémantique

À Rio, dans l'immense cimetière São João Batista, repose Chiquita Levy Lustosa, née en 1929, morte en 2009. Je ne sais pas du tout qui a été Chiquita Levy et je n'aurai jamais accès à la réalité de son histoire. En revanche le halo évocateur de son nom m'a parlé là-bas, au Brésil, en novembre 2012 et continue ici, en

<sup>4</sup> Frédéric François, 1997, « Chiquita », album *Je ne t'oublie pas*, Sony / BMG.

<sup>5</sup> Jean-Patrick Capdevielle, 1980, « Oh Chiquita », CBS.

<sup>6</sup> Joséphine Baker, 1949, « Chiquita madame (de la Martinique) », paroles de P. Misraki - J. Do Barro, Milan Music (2007).

France : « Nos prénoms nous hèlent jusqu'à notre mort », déclare Pascal Quignard dans *Le nom sur le bout de la langue*. Dans le cas de Chiquita Levy, c'est le prénom et le nom d'une autre, morte, ailleurs, qui me hèle, moi, vivante, ici. Évidemment, je suis une proie idéale pour les obsessions sémantiques anthroponymiques, puisque je m'intéresse de près aux prénoms (Paveau 2011) et que le mien fait l'objet des déformations régulières qui maintiennent sans doute mon intérêt pour cet objet linguistique. Avant de partir à Rio, un Lévy m'avait appelée Anne-Marie, et la chose n'est sans doute pas pour rien dans le temps d'arrêt mi-surpris mi-amusé que j'ai marqué devant cette tombe.

Pourquoi ce temps d'arrêt ? Pourquoi cette association, *Chiquita Levy*, m'a-t-elle frappée et amusée, et a déclenché des évocations et des plaisanteries échangées dans ce cimetière, au pied des montagnes et des favelas ? "On dirait un titre de bande dessinée", s'est exclamée la personne qui m'accompagnait, et qui ne croyait pas si bien dire, on va le voir. Moi, j'ai vu (entendu ?) du mélange, du contraste, plaisant, drôle, facétieux même, et en même temps une parfaite association, due au rythme peut-être : [1/2/3,1/2]. Ça se prononce bien, [Chi/qui/ta, Le/vy], ça se pose bien dans la parole. Chiquita Levy, pour moi, c'est l'Amérique latine mariée à la vieille Europe, c'est la plage, la bodega et Che Guevara de la scie de Frédéric François<sup>4</sup> que j'avais vaguement dans la tête, qui aurait atterri rue des rosiers, ou dans le Sentier, à Tel-Aviv mais aussi à Auschwitz ou Birkenau. "Chiquita", c'est aussi une chanson de Capdevielle<sup>5</sup>, et plus loin dans le temps un tube de Joséphine Baker, « Chiquita madame (de la Martinique) »<sup>6</sup>, et puis il y a la « *Chiquita banana* », le prénom *Chiquita* ayant remplacé comme nom de marque la compagnie *United fruit* dans les années 1940. Chiquita, la "petite", en espagnol, qui aurait rencontré le troisième fils de Jacob dans un film d'Alexandre Arcady. Tout ce monde-là se trouvait soudain convoqué sur cette pierre tombale, et le cimetière devenait bien peuplé soudainement.

*Chiquita Levy* : les tropiques et le Lévitique, la banane et la kippa, la bodega et la Torah. *Chiquita Lévy*, deux univers dans un nom gravé sur une tombe, qui auraient pu rester latents et inaperçus, sans le chemin de la mémoire sémantique, qui commence avec notre regard et se fraie ensuite des sentiers dans les sédiments des souvenirs qui nous fabriquent et nous relie à nos morts.

Voilà pour le « story telling » de mon expérience profane, en quelque sorte, de ce nom capté par hasard dans le cimetière de Rio. Que peut en dire la théorie du discours quand elle s'intéresse à la richesse sémantique du nom propre ?

## 2.2 Mémoire, cognition, émotion

Il faut rappeler les origines et reprendre le concept d'« hypersémantisme » proposé par Ulrich Weinreich en 1963, qu'il

conçoit comme une plasticité sémantique du nom propre doté d'une puissance évocative importante. Roland Barthes reprend cette idée en avançant la notion d'« épaisseur sémantique » du nom propre, ou de son « feuilleté » (Barthes 1972 [1967]). Les « connotations associatives » de Catherine Kerbrat-Orecchioni en 1977 vont dans ce sens, comme les « halos positifs et négatifs » de Marc Wilmet (2003 [1997]). Paul Siblot, on l'a vu, faisait des propositions théoriques et terminologiques en 1987, comme les « potentialités signifiantes » (1987). Plus récemment, certaines chercheuses ont repris cette problématique et fait d'intéressantes propositions : Georgeta Cislaru propose l'hétéroréférentialité, l'hybridation, l'omnisignifiante (2005) ou la polyréférentialité, à propos du nom de pays, Michèle Lecolle parle de plurivocité et de « polyvalence intrinsèque », qui est la capacité du toponyme à désigner, concomitamment ou en alternance, plusieurs référents, en plus du référent géographique, par exemple l'état, la nation, le gouvernement, telle équipe de football ou telle entreprise. Alice Krieg-Planque, dans une perspective plus sociologique sur les noms propres d'évènement, emprunte à Louis Quéré sa « mise sous description » de l'évènement via le toponyme qui rendrait l'évènement insaisissable (2006 : 98).

J'accepte l'ensemble de ces propositions et leurs implications théoriques, mais je souhaite envisager l'omnisignifiante du nom propre à travers sa nature prédiscursive, c'est-à-dire d'agent de transmission de cadres prédiscursifs collectifs délivrant des instructions sémantiques pour la mise en discours, ce qui me conduira à parler de « noms de mémoire » (Paveau 2006). Dans ma conception cognitivo-discursive, le nom propre possède une signification située (au sens cognitif du terme) dans le temps, l'espace et la culture de la communication : la position historique et énonciative du sujet est un critère aussi important que la sédimentation mémorielle du nom lui-même, puisque les effets discursifs sont également des effets cognitifs. En effet, les positions énonciatives font varier les sédimentations sémantiques car les connaissances historiques, mémorielles et culturelles ainsi que les modes de catégorisation opérés par les noms propres, sont différents selon les sujets, fortement situés eux aussi, bien sûr : l'exemple de *Chiquita Levy* le montre bien, mon réseau associatif et évocatif étant fortement déterminé par mes cadres prédiscursifs. Pour quelqu'un à qui j'ai montré cette photo, et qui revenait du Chili, le nom de Chiquita Levy s'est inscrit dans un autre cheminement sociocognitif : de *Chiquita Levy* à *São João Batista*, de *São João Batista* à *Batista* le patronyme, de *Batista* à *La Havane*, et à son cimetière, *Colon* ; puis d'autres noms de cimetières, *Prague*, *Le Père Lachaise*, et de fil sémantique en aiguille cognitive, *Birkenau*, et d'autres lieux de mort encore. Mais dans cette réaction associative en chaîne, un autre facteur joue, qui est celui de l'émotion. On n'a pas encore pris suffisamment en compte, en sciences du langage,

<sup>7</sup> Les pieds-noirs sont les colons français installés en Algérie à partir de la conquête en 1830.

le rôle de l'émotion dans l'élaboration des discours et de leur sens. Il existe désormais des travaux assez nombreux sur l'expression des émotions, mais très peu sur l'émotion comme catégorie de production des discours. On sait pourtant que l'émotion joue un rôle important dans la mémoire, et il est donc tout à fait pertinent de la convoquer dans le fonctionnement de ces noms de mémoire que sont les noms propres.

L'aptitude à l'hétéroréférentialité autorise donc le nom propre, ici le patronyme *Chiquita Levy*, à une polysémie souple, fluide même, polysémie plus évocatrice que signifiante. Tous les noms de mémoire sont étroitement liés aux conditions cognitives de leur usage : même des noms pour lesquels on peut supposer un partage universel des savoirs pour des raisons historiques (grands hommes et grandes femmes des livres d'histoire, par exemple) ne « disent quelque chose » aux sujets que dans le cadre situé d'un partage de connaissances communes. Et, hors des connaissances communes, dans les lectures individuelles, des réseaux de significations idiosyncrasiques se mettent en place, partagés dans une émotion sémantique commune.

### 3. Gaston Donnat.

#### Un cas d'effacement volontaire de mémoire



**Image 3.** Les noms de la famille Donnat effacés de la quatrième plaque (photo © TC - 28 février 2008), Perpignan, Mur des disparus d'Algérie (sur le site de la Ligue des droits de l'homme de Toulon : <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article2553>)

#### 3.1 La liste comme discours (1). Éthique de la désinscription

Yvan Donnat, appartenant à une famille pied-noire d'Algérie<sup>7</sup>, découvre en février 2008 les noms de plusieurs membres de sa famille, tous vivants, sauf son père, gravés sur le « Mur des disparus français d'Algérie », longue plaque commémorative installée à Perpignan, ville du sud de la France. Il en demande aussitôt l'effacement : la liste est en effet plutôt orientée vers les positions de l'Algérie française, c'est-à-dire celle de la communauté pied-noire qui était favorable au maintien de la colonisation française, et pour lesquels les accords d'Évian signés en 1962 ont représenté une perte importante qui alimente une nostalgie entretenue par la communauté.

<sup>8</sup> OAS : « Organisation armée secrète », groupe clandestin créé en 1961, qui organise des opérations terroristes contre les partisans de l'indépendance.

<sup>9</sup> Paris, L'Harmattan, 2008.

<sup>10</sup> Le mot *Harka* désigne à l'origine un individu servant Algérie à l'époque coloniale dans une formation paramilitaire, une *harka* (*harka* en arabe veut dire « mouvement »). Le mot désigne par extension les supplétifs algériens engagés dans les armées françaises entre 1957 et 1962, et qui se sont donc battus contre les indépendantistes.

<sup>11</sup> LDH Toulon, 29 février 2008, « Perpignan : instrumentaliser les mémoires sans trop se soucier du respect de la vérité », site de la Ligue des droits de l'homme Toulon, <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article2553>, consulté le 13 janvier 2013.

Yvan Donnat explique ainsi son indignation et sa demande : « Ils ont repris de fausses informations en utilisant, sans la vérifier, la liste du Ministère des affaires étrangères. Mon père a toujours été un humaniste et un militant anticolonialiste. Or, sur le mur, son nom, comme celui des autres membres de ma famille, est accolé à celui d'assassins de l'OAS ? Tout ça est révoltant ! » (*Libération* 15.02.08)<sup>8</sup>. Gaston Donnat est en effet un militant anticolonialiste connu pour ses actions, non seulement en Algérie, mais également au Cameroun. Un ouvrage rassemble des extraits biographiques, publié en 2008 avec une préface de Gilles Perrault : *Afin que nul n'oublie. L'itinéraire d'un anticolonialiste*<sup>9</sup>. Son fils Yvan engage des poursuites pour « préjudice moral ». Il est remarquable que la raison de son indignation ne soit pas que les « disparus » soient, excepté Gaston Donnat le père, bien vivants, et parfaitement identifiés, mais qu'ils côtoient des sympathisants de l'OAS. L'initiative de ce mur vient du « Cercle algérien », qui explique que les 2.619 disparus français et harkis<sup>10</sup>, dont le nom figure sur les plaques de bronze du mémorial, « sont ceux de la liste officielle » émanant du ministère des Affaires Etrangères. Le directeur des archives dudit ministère écrit alors à Yvan Donnat le 25 février 2008, précisant que la liste n'est pas officielle mais reflète « l'état des informations reçues par la Direction des Archives lors du versement des archives de l'ancien Secrétariat d'Etat aux affaires algériennes ». Il termine par la promesse de l'effacement : « Je vais donc veiller à ce que les noms des personnes de votre famille soient ôtés du site du Ministère, et vous exprime mes profonds regrets pour le trouble qui a pu être occasionné »<sup>11</sup>.

### 3.2 De la désinscription comme acte de langage

J'ai proposé le concept de « démémoire discursive » dans *Les prédiscours* en 2006, en retravaillant celui de « démémoire » que Régine Robin, qui a consacré une grande partie de ses écrits à explorer les « passés fragiles », avait avancé dans les années 2000 pour formuler les transformations sémiotiques du Berlin de l'après-chute du mur (Robin 2001) : elle considérait en particulier que le processus de débaptême et rebaptême des rues, les noms de figures des brigades internationales ayant été remplacés par ceux de chevaliers teutoniques (Robin 2004), avait accompli une « démémoire ». Le phénomène intéressant du débaptême s'observe d'ailleurs dans plusieurs lieux marqués par des changements politiques forts, comme en Afrique du sud depuis la fin de l'apartheid : la ville de *Krugersdorp*, d'après le nom du père fondateur du nationalisme afrikaner, *Paul Kruger*, va devenir *Mogale city*, d'après celui d'un ancien chef africain, *Mogale Mogale* (« le brave ») ; *Pretoria* sera rebaptisée *Tshwane*, du nom d'un ancien chef tswana ; et *Port Elizabeth* deviendra la *Métropole Nelson Mandela* (*Libération* 12.06.2010). Jeanne Gonac'h, qui a étudié ce phénomène à Vitrolles

<sup>12</sup> Gonac'h 2007.

entre 1997 et 2002, ville provençale sous mandat du Front national, parle même « d'épuration symbolique », expliquant qu'il s'agit avec le débaptême de retirer l'histoire d'une femme ou d'un homme de la mémoire collective (pour Vitrolles, Dulcie September ou Jean-Marie Tjibaou par exemple)<sup>12</sup>.

En théorie du discours, le concept de mémoire discursive, proposé par Courtine en 1981 à partir de la notion de « domaine de mémoire » de Foucault et dans le cadre marxo-freudien de l'analyse du discours dite « française » (Paveau 2010), puis retravaillé en mémoire interdiscursive par Lecomte (1981) et Moirand (2003, 2004), est un des outils les plus opératoires pour lire les discours dans leurs contextes. La mémoire discursive se manifeste quand les discours s'insèrent, par des marques repérables, dans des domaines de mémoire associés, c'est-à-dire développent des liens mémoriels de reformulation, répétition, ou au contraire d'oubli et de déni, par rapport à des « formulations-origines » repérables mais non présentes explicitement dans les productions verbales (Courtine 1981). Ces insertions échappent largement au sujet, qui est en quelque sorte parlé par des mémoires qui lui sont externes. La mémoire interdiscursive que propose ensuite Sophie Moirand articule l'épistémologie de l'analyse du discours française au dialogisme bakhtinien (Moirand 2007a et b). Il y a mémoire interdiscursive quand les discours parlent dans les mots d'autres discours (parler du « soja fou », c'est parler de la question des plantes transgéniques dans les termes de l'affaire de la vache folle, par exemple) ou font surgir d'autres événements, qui deviennent en quelque sorte des cadres d'expression (« marée noire : le *Tchernobyl* de l'industrie pétrolière », titre par exemple le magazine en ligne Rue89 à propos de l'affaire du pétrole de BP en Louisiane en 2011).

La demande, entendue et réalisée d'Yvan Donnat, est une demande de démemoire discursive : la lignée discursive dans laquelle les auteurs de la plaque ont inscrit le nom de son père, et, par là, son nom propre, qui est aussi son propre nom, est inajustée à celle qu'il possède et qu'il revendique. Yvan Donnat n'accepte pas que le mur « parle » sa famille dans le discours de l'Algérie française et de la nostalgie coloniale. Cette inscription discursive est effacée.

La notion de démemoire discursive désigne donc un ensemble de phénomènes de déliaison des rappels et insertions dans le fil mémoriel du discours qu'illustre bien l'exemple de l'histoire du nom *Gaston Donnat* sur ce mur commémoratif. Mais il existe d'autres processus à l'œuvre dans la démemoire, qui concernent en particulier des éléments liés au sens et au référent des mots : le désancrage de certaines expressions figées de leur contexte référentiel d'origine (voir par exemple l'étude que j'ai consacrée à l'expression à *Divine surprise* dans *Les prédiscours*, le terme pouvant être désormais appliqué tant à une victoire olympique qu'à l'obtention d'un marché)<sup>13</sup> ; l'ancrage, au contraire, de certains discours

<sup>13</sup> L'expression « *divine surprise* fonctionne en effet comme un attribut fixé sur la catégorie "événement inattendu agréable", et de ce fait peut s'appliquer à un grand nombre d'événements de la vie privée ou publique. La déshistoricisation passe par une désémantisation intense : *divin* est vidé de toutes ses allusions monarchistes (c'est en sourdine l'expression de *droit divin* qui semble présente dans la profération initiale de 1940), et l'expression est coupée à la fois de sa référence, l'arrivée de P. Pétain au pouvoir, et de son énonciateur [...] C. Maurras » (Paveau 2006, p. 92).

dans les formes d'un autre, réalisant une sorte de transfert de mémoire sur une autre : sur le site du Comité Véritas, organisation qui défend l'Algérie française, on trouve un texte intitulé « J'accuse », qui demande la condamnation du Général de Gaulle, reprenant la forme choisie par Zola pour défendre Dreyfus : ce choix stylistique engage une mémorisation suivie d'une remémoration de l'événement ; la déliaison entre un signifiant et ses sens et référent, particulièrement dans le cas du nom propre : pour beaucoup, par exemple *Tataouine*, nom de l'un des bagnes disciplinaires les plus durs des armées françaises à l'époque coloniale, est l'un des clubs Méditerranée les plus agréables de Tunisie, la mémoire du bague s'étant effacée, et le feuilletage mémoriel s'étant bloqué sur des sens restreints ; enfin, la subjectivation mémorielle : à partir de l'exemple du polémonyme ou nom de bataille, comme *Diên Biên Phu* ou *Gravelotte*, j'ai montré que la construction des sens du nom propre étaient largement située dans une communauté culturelle, sociale, nationale (Paveau 2008, 2009).

#### 4. Jacques Bouveresse. Refuser un certain honneur pour son nom

Ministère de l'enseignement supérieur  
et de la recherche

*Au grade d'officier*

M. Boissinot (Alain, Michel, Pierre), recteur d'une académie. Chevalier du 27 mars 2001.  
M. Fischer (Alain), professeur des universités-praticien hospitalier, membre de l'Institut. Chevalier du 20 octobre 2000.  
Mme Maurel (Marie-Claude, Lucette, Roberte), directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. Chevalier du 14 décembre 2000.  
Mme Morand-Deviller, née Morand (Jacqueline, Marie, Françoise), professeure des universités. Chevalier du 10 décembre 2001.

14 juillet 2010

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 4 sur 110

M. Rosanvallon (Pierre, Georges, Gabriel), historien, politologue, professeur au Collège de France. Chevalier du 2 octobre 1998.

*Au grade de chevalier*

Mme d'Argouges, née Allard (Christine, Marie, Andrée), ingénieure de recherche d'un institut fédératif de recherche ; 35 ans de services civils.  
Mme Bazin (Brigitte, Marie, Françoise), épouse Cattin, chargée de mission dans un organisme de recherche ; 26 ans d'activités professionnelles.  
Mme Bensadoun, née Chiche (Laurence), professeure des universités-praticienne hospitalière ; 25 ans de services civils.  
M. Bertaux (Jean-Loup, Christian), physicien, directeur de recherche émérite d'un institut fédératif de recherche ; 50 ans de services civils et militaires.  
Mme Boisson-Bertrand, née Boisson (Dominique, Marie, Christine), praticienne hospitalière ; 37 ans de services civils.  
Mme Bonami, née Nivat (Aline, Georgette, Francine), professeure émérite des universités ; 44 ans de services civils.  
M. Bouveresse (Jacques, Flavien, Albert), professeur au Collège de France ; 45 ans de services civils.  
Mme Boyen (Catherine, Odile), directrice de recherche d'un institut fédératif de recherche ; 27 ans de services civils.  
M. Bretton (Philippe, Charles, Jean), doyen honoraire d'une faculté ; 49 ans de services civils.  
M. Brezis (Haïm), professeur émérite des universités, membre de l'Institut ; 42 ans de services civils.  
M. Briant (Pierre), professeur au collège de France ; 44 ans de services civils.

**Image 4.** Extrait du « Décret du 13 juillet 2010 portant promotion et nomination » à l'ordre de la Légion d'honneur (Journal officiel de la République française)

#### 4.1 La liste comme discours (2). Éthique du non/m

En juillet 2010, Jacques Bouveresse est nommé pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du gouvernement français, Valérie Pécresse. Il refuse cette nomination dans une lettre publique, publiée sur le site de l'un de ses éditeurs, les éditions Agone, et relayée un peu partout sur les sites d'information et par des particuliers :

**Lettre de Jacques Bouveresse à Mme Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur**

**En réaction à l'attribution d'une Légion-d'honneur qu'il n'a jamais demandée, Jacques Bouveresse nous a transmis la lettre (en date du 17 juillet 2010) par laquelle il a refusé cet « honneur ».**

Madame la ministre,

Je viens d'apprendre avec étonnement par la rumeur publique et par la presse une nouvelle que m'a confirmée la lecture du Journal officiel du 14 juillet, à savoir que je figurais dans la liste des promus de la Légion d'honneur, sous la rubrique de votre ministère, avec le grade de chevalier.

Or non seulement je n'ai jamais sollicité de quelque façon que ce soit une distinction de cette sorte, mais j'ai au contraire fait savoir clairement, la première fois que la question s'est posée, il y a bien des années [1], et à nouveau peu de temps après avoir été élu au Collège de France, en 1995, que je ne souhaitais en aucun cas recevoir de distinctions de ce genre. Si j'avais été informé de vos intentions, j'aurais pu aisément vous préciser que je n'ai pas changé d'attitude sur ce point et que je souhaite plus que jamais que ma volonté soit respectée.

Il ne peut, dans ces conditions, être question en aucun cas pour moi d'accepter la distinction qui m'est proposée et – vous me pardonnerez, je l'espère, de vous le dire avec franchise – certainement encore moins d'un gouvernement comme celui auquel vous appartenez, dont tout me sépare radicalement et dont la politique adoptée à l'égard de l'Éducation nationale et de la question des services publics en général me semble particulièrement inacceptable.

J'ose espérer, par conséquent, que vous voudrez bien considérer cette lettre comme l'expression de mon refus ferme et définitif d'accepter l'honneur supposé qui m'est fait en l'occurrence et prendre les mesures nécessaires pour qu'il en soit tenu compte.

En vous remerciant d'avance, je vous prie, Madame la ministre, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

**Jacques Bouveresse**

<sup>14</sup> Le *Quid*, disparu en 2007, était une encyclopédie qui rassemblait surtout des informations chiffrées sur les domaines les plus divers de la vie humaine.

Jacques Bouveresse ne mentionne pas son nom dans cette lettre, mais le fait parler indirectement : c'est en effet par son seul

nom qu'il est honoré à son insu et sans y consentir sur la liste du décret officiel, l'honneur ayant essentiellement pour objet, en tant que valeur sociale, le nom des individus qu'elle distingue. Dans les versions ultérieures du décret (consultables sur le site du *Journal officiel* français), le nom de Jacques Bouveresse n'apparaît plus, ce qui constitue un effacement analogue à celui du nom de Gaston Donnat.

Il faut préciser cependant que le refus de la décoration est quasiment un stéréotype comportemental en France, comme dans d'autres pays d'ailleurs, et que Jacques Bouveresse a de nombreux et célèbres prédécesseurs. Ce refus de l'honneur donne d'ailleurs lieu à une publicité presque aussi importante, si ce n'est plus, que son octroi ; par exemple une encyclopédie comme le *Quid*<sup>14</sup> donnait la liste des « refusants » célèbres de la légion d'honneur, dans un encadré qui rassemblait quatre particularités sous les rubriques suivantes : « Parmi les premiers décorés », « Parmi ceux qui ont refusé d'être décorés », « Femmes » et « Décorations à titre collectif ». La Fayette est dit l'avoir refusée « pour éviter le ridicule » et Georges Sand pour éviter d'« avoir l'air d'une vieille cantinière » (*Quid* 2004 : 599). L'encyclopédie *Wikipédia* donne également la liste, assez longue, des refusants, où l'on peut voir Daumier, Maupassant, G. Sand, Sartre, Beauvoir, Camus, Prévert, Brassens, désormais Bouveresse et, depuis janvier 2013, le dessinateur Tardi. Toutes les décorations se refusent, et même les citations à l'ordre, dans un contexte purement militaire. Une autre pratique est de rendre sa décoration, comme le Turc Erdogan Teziç, qui choisit d'accomplir ce geste en 2006 pour protester contre la pénalisation de la négation du génocide arménien par le gouvernement français.

#### 4.2 *Discours et valeurs. Le patronyme comme lieu discursif éthique*

Nous avons là des discours intéressants de démémoire volontaire, auxquels s'ajoutent des dimensions éthiques, dans la mesure où se trouve engagée l'une des valeurs les plus anciennes et les plus structurantes de nos sociétés : l'honneur.

Il existe en effet un lien entre éthique et mémoire. Au début de son ouvrage *L'éthique du souvenir* (2006), le philosophe israélien Avishai Margalit explique que sa réflexion a pour origine une anecdote lue dans la presse, à propos d'un colonel d'infanterie : « On interrogeait le colonel au sujet d'un épisode bien connu de son passé, alors qu'il commandait une petite unité. L'un des soldats qui étaient sous ses ordres fut tué d'une balle tirée de son propre camp. Il s'avéra que le colonel ne se souvenait pas du nom du soldat. Un torrent d'insultes se déversa sur l'officier qui n'arrivait pas à se souvenir. Comment se faisait-il que le nom du soldat ne soit pas marqué "au fer rouge" dans le cœur du commandant ? » (p. 29). Avishai Margalit en conclut que se souvenir du nom, c'est

se souvenir de la personne, et que c'est cet oubli de la personne à travers le nom qui est reproché au colonel en question. Il précise « qu'il y a par rapport au souvenir des noms propres une image puissante qui transforme notre conception de la mémoire en question éthique » (p. 29). Les événements discursifs autour des noms propres que je viens de décrire, en particulier autour du nom de Gaston Donnat, confirment amplement cette analyse : inscriptions de noms refusées ou désirées, récompenses nominales acceptées ou rejetées.

Si le nom propre est aussi « puissant » sur le plan mémoriel et éthique, les deux dimensions s'entrecroisant, c'est que, et cela ne concerne pas seulement le patronyme, il constitue le lieu de cette valeur située très exactement à l'articulation du social et de l'individuel, l'honneur. Il existe peu de travaux en sciences humaines et sociales sur l'honneur, et le livre de Julian Pitt-Rivers, *Anthropologie de l'honneur*, qui date de 1977 (traduit en 1997 seulement chez Pluriel), constitue une référence encore parfaitement actuelle. Il définit l'honneur comme une valeur sociale attaché spécifiquement au nom :

L'honneur est la valeur qu'une personne possède à ses propres yeux mais c'est aussi ce qu'elle vaut au regard de ceux qui constituent sa société. C'est le prix auquel elle s'estime, l'orgueil auquel elle prétend, en même temps que la confirmation de cette revendication par la reconnaissance sociale de son excellence et de son droit à la fierté. [...] L'honneur aménage une connexion entre les idéaux en vigueur dans une société et la reproduction que fait de ceux-ci l'individu qui aspire à les incarner. À ce titre l'honneur implique non seulement qu'on se conduise d'une certaine façon, mais qu'en retour on bénéficie d'un traitement particulier (Pitt-Rivers 1997 [1977], p. 18).

C'est la raison pour laquelle certains individus éprouvent le besoin de défendre leur nom ou de le préserver d'environnements qui ne correspondent pas à leurs ajustements éthiques. Sans qu'un lexique éthique ait été explicitement mis en avant par Jacques Bouveresse, on peut cependant lire dans son refus de la Légion d'honneur, qui est d'ailleurs le troisième, quelque chose de cette éthique du nom. Une des raisons que donne le philosophe, outre celles qu'il formule dans sa lettre à la ministre Valérie Pécresse (le fait qu'il ne l'a pas demandée et qu'il n'accepte pas cet « honneur supposé » d'un gouvernement dont la politique lui semble « inacceptable »), est de ne pas « se retrouver en bien mauvaise compagnie », comme il l'explique dans un entretien publié par le quotidien en ligne *Mediapart* sur la question : « [...] en acceptant les honneurs, on risque fortement de se retrouver dans une compagnie assez peu honorable et même parfois peu fréquentable » (31.07.2010). Les commentaires qu'il fait sur son refus font appel à la dimension éthique puisqu'il mentionne le « mépris avec lequel [les membres du gouvernement] sont capables de traiter des gens pour lesquels

ils n'ont en réalité aucune *estime* réelle » (je souligne), et c'est sur le terrain des valeurs qu'il place sa décision :

Etant donné les valeurs que servent réellement ceux qui nous gouvernent (je ne parle pas de celles qu'ils professent officiellement et dont ils se réclament quand ils parlent de choses comme la « moralisation » de l'économie ou de la finance), je ne suis pas du tout surpris qu'ils aient décidé d'honorer un homme comme M. de Maistre. Mais, dans ce cas-là, il vaudrait certainement mieux ne pas chercher à honorer en même temps les gens de mon espèce (J. Bouveresse, *Mediapart*, 31.07.2010).

Jacques Bouveresse ne parle pas de son nom, mais la Légion d'honneur, comme toutes les décorations, ne distinguant pas le nom de la personne dans le processus honorifique, c'est une éthique implicite du nom qu'il défend, surtout dans sa double allusion à la « compagnie » : être promu dans l'ordre de la Légion d'honneur, c'est en effet, principalement, figurer sur une *liste*, forme langagière de la *compagnie*, qui constitue un environnement discursif à la fois graphique, social, politique et moral.

## 5. Vincennes. Un signifiant mémoriel atypique

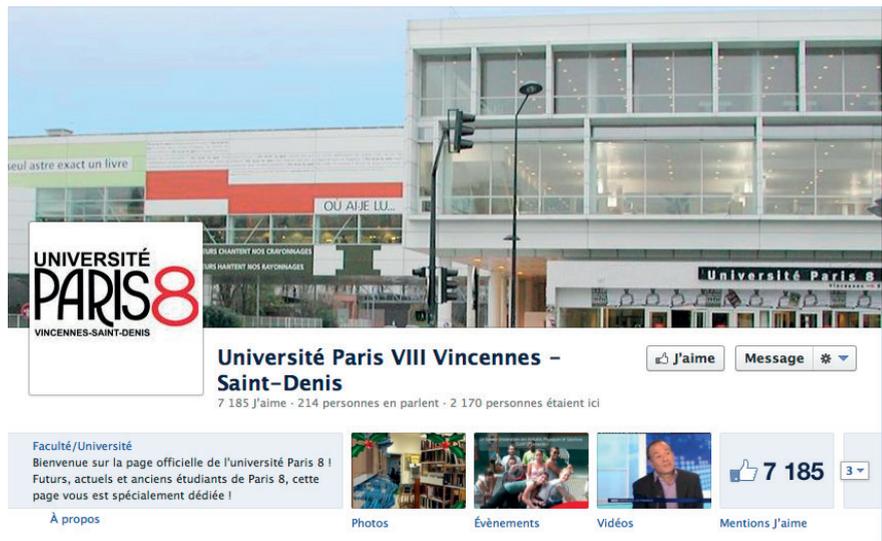


Image 5. Profil et couverture de la page Facebook de l'« Université paris 8 Vincennes-Saint-Denis »

### 5.1 Mais où est donc située l'université de Paris 8 ?

À Vincennes et à Saint-Denis, tout en même temps, ce qui constitue une énigme à la fois géographique, onomastique et historique.

Les noms des lieux ne sont pas forcément à leur place dans la géographie de la réalité. Le nom de l'université de Paris 8, qui est encore officiellement *Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis*,

<sup>15</sup> Ouvert en 1969, le Centre Universitaire Expérimental de Vincennes (C.U.E.V.), fondé dans l'effervescence de la révolution de 1968 sur l'idée de démocratisation de l'accès au savoir, devient une université à part entière, Paris 8, apte à délivrer des diplômes, en 1971. Pourtant construite en bâtiments durs qui auraient pu être conservés, elle est entièrement détruite en 1980 et réimplantée à Saint-Denis, dans la banlieue nord de Paris.

réveille cette réflexion à chaque fois que je le vois passer dans une information ou une annonce de publication ; car une revue a gardé ce nom, *Recherches Linguistiques de Vincennes*, comme les presses qui l'éditionent, les « Presses Universitaires de Vincennes ». Je sais bien sûr d'où vient ce déplacement toponymique, et je connais assez bien, par mes travaux et mes collègues, cette histoire-là<sup>15</sup>. Mais je reste frappée par ce maintien, plus de trente ans après la destruction du lieu en question, Vincennes, et son déplacement à Saint-Denis. Je me suis souvent demandé, durant mes courses au bois de Vincennes, où était cette université « de Vincennes ». On m'en a un jour vaguement indiqué l'emplacement, et mes yeux traînent parfois sur le sol à la recherche de vestiges illusoires ; illusoires, car la destruction en a été radicale : il n'en est absolument rien resté et la perfection de cette éradication constitue aussi un processus de démemoire. Seulement, cette démemoire, radicale dans la réalité, n'a pas été discursive, puisque le nom de Vincennes est soigneusement conservé dans le logo de l'université et sur tous les documents, dans toutes les communications officielles.

## 5.2 *Vincennes, nom de mémoire*

Ce lieu détruit a gardé son nom, et ce nom, qui n'est plus vraiment un toponyme, est désormais un nom de mémoire. Ce nom de mémoire est le lieu sémantique où s'accumulent au fur et à mesure des usages les strates mémorielles de l'histoire de cette université expérimentale. Si le nom de *Vincennes* n'active que le sens de "ville" ou de "bois" dans certains contextes, dans d'autres, c'est la forme sémantique d'une université expérimentale disparue qui émerge. *Vincennes* est un curieux cas de mémoire lexicale et sémantique, mais également de résistance à la démemoire. Dans le cas de *Vincennes*, cette inscription, presque une incrustation du nom dans les noms officiels qui nomment Paris 8 et ses publications, semble maintenir dans les sédiments mémoriels, non seulement un segment d'histoire, mais également son lieu, même oublié, même recouvert par les arbres, même reconstruit d'autres bâtiments. Les énoncés qui contiennent « Vincennes – Saint-Denis » ou parfois « Université de Vincennes à Saint-Denis » font donc travailler, grâce à ce puissant levier sémantique, *Vincennes*, une mémoire discursive contre une démemoire discursive qui déplacerait et débaptiserait sans inscrire dans le passé vivant. *Vincennes*, nom de mémoire dans un discours de place.

Dans *Berlin Chantiers*, il y a ce passage où Régine Robin raconte comment, après la réunification, les Berlinoises conservèrent pendant quelque temps leurs trajets d'avant la chute du mur. Autre phénomène de résistance à la démemoire, brutalement accomplie à Berlin, à coups de débaptêmes-rebaptêmes de rues et de reconstructions radicales, nous dit l'auteure. Les trajets anciens conservés dans la nouvelle Berlin sont de muets discours qui

disent l'importance des lieux sous nos pieds, le bouleversement des déplacements et les enjeux des (r)emplacements :

Peut-être faudrait-il étudier les trajectoires quotidiennes des habitants de Berlin-Est et de ceux de Berlin-Ouest. Même s'il n'y a plus de Mur, les Berlinois continuent à suivre des réseaux qui leur sont familiers. Une étude a récemment comparé les parcours quotidiens des habitants de quatre quartiers qui avaient été en bordure du Mur, Wedding et Pankow au nord, Neukölln et Treptow au sud. Tous ont vraiment conscience d'habiter un quartier, un *kiez*, mais ne connaissent que très peu le quartier voisin dont ils étaient, il n'y a pas si longtemps, séparés par le Mur (Robin 2001, p. 140).

L'exemple de Berlin et celui de Vincennes se ressemblent, bien que le premier soit non discursif. Dans les deux cas, une réalité matérielle a disparu, le mur et l'université ; et dans les deux cas ces entités sont maintenues, l'un par une sorte de sémiotique urbaine et corporelle, et l'autre par l'inscription d'un nom propre dans un autre nom propre : la conservation du nom de Vincennes dans le nom de l'université de Paris 8, située désormais à Saint-Denis, maintient en effet un circuit, discursif et cognitif, qui vise à résister robustement à un effacement du réel.

### Conclusion

Cinq noms, cinq manières de résister aux normes, aux pouvoirs, et aux disparitions. Cinq manières, aurait dit Louis Althusser, de ne pas répondre à l'interpellation qui fait de nous des sujets assujettis sans même que nous nous en rendions compte. « Hé, vous, là-bas ! », dit l'interpellation « qui ne rate jamais son homme » (Althusser 1970, p. 31). Mais dans ces cinq vignettes, l'individu *ne se retourne pas*.

Avec *Qitia La Bomba*, on a un dispositif plurisémiotique constituant un discours de résistance aux lois et aux idéologies des frontières. Au cœur de ce dispositif, qui est une mise en scène de la carte d'identité, preuve juridique à fort coefficient social de l'existence des sujets, les noms, nom de personne, nom de pays. Des noms choisis et décidés, inscrits et signés sans foi ni loi, pour ainsi dire, sans foi dans les institutions de police ni lois de la république. *Chiquita Levy*, c'est le nom de mémoire, le lieu d'une rêverie associative qui résiste tant à la signification prescrite des unités lexicales qu'à l'extinction de la vie par la tombe. Évidemment, pour qu'un nom parle autant, il faut que des subjectivités y entrelacent des imaginations et des émotions. Mais le nom propre possède, plus que les autres catégories de la langue, une aptitude spécifique pour constituer le lieu de cet entrelacement.

Les noms *Gaston Donnat* et *Jacques Bouveresse* sont des noms désinscrits par la volonté de leur porteur. Si la théorie du discours s'occupe beaucoup des énoncés produits, elle a moins l'habitude de s'occuper de ceux qui ont été effacés. Or, l'effacement d'un

énoncé est une forme de production verbale, il y a du langage qui se démet de ses formes, et qui résiste à des inscriptions forcées comme il y a des travaux forcés. Enfin Vincennes, détaché de son référent géographique pour adopter celui de la mémoire, constitue un cas tout à fait singulier de résistance à la démémoire accomplie par la réalité elle-même. Comme le Mur de Berlin qui, disparu, semble toujours encore là dans les années 1990 pour les Berlinoises, l'université de Vincennes, qui n'est plus à Vincennes, y reste par l'inscription du nom dans le nom d'un ailleurs géographique qui s'en trouve lui-même déplacé : car ce *Saint-Denis*, où se trouve désormais située l'université de Paris 8, est réciproquement « déplacé » à Vincennes, par le seul fait du signifiant.

Ces cinq vignettes montrent que le nom de mémoire, patronyme ou toponyme, loin de n'être que ce désignateur rigide que présente la logique, est un réservoir sémantique qui a le pouvoir de modifier la réalité, surtout quand elle est régie par des ministères, des policiers et des cimetières.

### **Resumo**

*Este artigo propõe uma reflexão sobre a noção de memória, pensada a partir da teoria do discurso, em um quadro p[os]-dualista, ou seja, que considera os ambientes materiais das produções verbais como plenamente integrados a estas produções. À partir da noção de memória discursiva proposta por Jean-Jacques Courtine, em 1981, elaboramos a de desmemória discursiva, inspirada nos trabalhos de Régine Robin. Estas duas noções permitem dar conta da maneira como certos locutores inscrevem combates e resistências no cerne do discurso. Interessamo-nos particularmente pelo nome próprio, em sua dimensão de nome de memória, e, para fazer isso, propomos cinco vinhetas discursivas, isto é, cinco casos de inscrição ou desinscrição de nomes próprios em realidades carregadas emocional e politicamente. Estes casos estão apresentados a partir de fotografias de nomes em contexto.*

**Palavras-chave:** *desmemória discursiva; memória discursiva; nome próprio; significância.*

### **Abstract**

*This article aims to reflect about the notion of memory, based on the theory of the discourse, inscribed in a post-dualist frame, i.e., the one considering the material circumstances of the verbal productions as totally integrated with these productions. From the notion of discursive*

memory as proposed by Jean-Jacques Courtine, in 1981, we elaborate the notion of discursive dismemory, inspired by the works of Régine Robin. These two notions allow us to consider the way some speakers show struggles and resistances in their discourse. We are particularly interested in the proper name, in its dimension of name of memory, and, to do that, we propose five discursive images, i.e., five cases of inscription and disinscription of proper names in realities emotionally or politically marked. These cases are presented from photographs of names contextualized.

**Keywords:** discursive dismemory; discursive memory; proper name; significance.

## RÉFÉRENCES

ALTHUSSER Louis, 1970, « Idéologie et appareils idéologiques d'État, notes pour une recherche » *La pensée. Revue du rationalisme moderne* 151, p. 3-38 (écrit en 1969).

AUSTIN J.-L., 1970 [1962], *Quand dire, c'est faire* [How to do things with words], Paris, Seuil.

BARTHES Roland, 1972 [1967], « Proust et les noms », dans *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Le Seuil.

CISLARU Georgeta, 2006, « Nom de pays et autoreprésentation dans le discours des périodiques nationaux français, anglophones, roumanophones et russes », *Les Carnets du Cediscor* 9, p. 131-144.

COURTINE Jean-Jacques, 1981, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours. À propos du discours communiste adressé aux chrétiens », *Langages* 62, « Analyse du discours politique », Paris, Larousse, p. 9-128.

GLASER Barney G, 1978, *Theoretical sensitivity : advances in the methodology of grounded theory*, Mill Valley, Calif., Sociology Press.

GONAC'H Jeanne, 2007, « Pratiques de redénomination des rues à Vitrolles », dans Cislaru G. et al. (dir.), *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, 2007, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, p. 101-114.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1977, *La connotation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

KRIEG-PLANQUE Alice, 2006, « L'intentionnalité de l'action mise en discours. Le caractère intentionnel des crimes de masse sur la scène médiatique » dans Le Pape et al. (dir.), *Crises extrêmes. Face aux massacres, aux guerres civiles et aux génocides*, Paris, La Découverte, p. 88-103.

LECOMTE Alain, 1981, « Comment Einstein raconte comment Newton expliquait la lumière (ou le rôle de la mémoire interdiscursive dans le processus explicatif) », *Revue européenne des sciences sociales et cahiers Vilfredo Pareto*, XIX, n° 56, Genève : Droz, p. 69-93.

- LEVI-STRAUSS Claude, 1962, *La Pensée sauvage*, Paris, Presses Pocket.
- MARGALIT Avishai, 2006 [2002], *L'Éthique du souvenir*, Paris, Climats.
- MOIRAND Sophie, 2001, « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique », *Semen* 13, <http://semen.revues.org/2646>, consulté le 13 janvier 2013.
- MOIRAND Sophie, 2003, « Les lieux d'inscription d'une mémoire interdiscursive » dans *le langage des médias : des discours éphémères ?*, Paris, l'harmattan, p. 83-111.
- MOIRAND Sophie, 2004, « La circulation interdiscursive comme lieu de construction de domaines de mémoire par les médias », dans Lopez Munoz J.M. et al. (dir), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 373-385.
- MOIRAND Sophie, 2007a, « Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse », *Corela*, numéro spécial, *Cognition, discours, contextes*, <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1567>, consulté le 13 janvier 2013.
- MOIRAND Sophie, 2007b, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF.
- MOLINO Jean (dir.), 1982, *Langages* 66, « Le nom propre ».
- RICŒUR Paul, 2000, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.
- ROBIN Régine, 2001, *Berlin chantiers : essai sur les passés fragiles*, Paris, Stock.
- ROBIN Régine, 2004, « Entre histoire et mémoire », dans Müller B. (dir.), *L'histoire entre mémoire et épistémologie. Autour de Paul Ricœur*, Éditions Payot Lausanne, p. 39-73.
- PAVEAU Marie-Anne, 2006, *Les prédiscours. sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle.
- PAVEAU Marie-Anne, 2008, « Le toponyme, désignateur souple et organisateur mémoriel. L'exemple du nom de bataille », dans Boyer H., Paveau M.-A. (dir.), *Mots. Les langages du politique* 86, p. 23-35.
- PAVEAU Marie-Anne, 2009 : « De Gravelotte à Bir Hakeim. Le feuilleté mémoriel des noms de bataille », *Les carnets du Cediscor* 11, Paris, PSN, p. 137-150.
- PAVEAU Marie-Anne, 2010, « Interdiscours et intertexte. Généalogie scientifique d'une paire de faux jumeaux », in Actes du colloque international *Linguistique et littérature : Cluny, 40 ans après*, 29-31 octobre 2007, Besançon, PUFC, p. 93-105.
- PAVEAU Marie-Anne, 2011, Nom d'un prénom, série de cinq billets, *La pensée du discours* [carnet de recherche], <http://pensee-dudiscours.hypotheses.org/category/series-de-saison/automne-2011-nom-dun-prenom>, consulté le 13 janvier 2013.

- PITT-RIVERS Julian 1997 [1977], *Anthropologie de l'honneur. La mésaventure de Sichem*, trad. J. Mer, Paris, Pluriel.
- QUIGNARD Pascal, 1993, *Le nom dur le bout de la langue*, Paris POL.
- SHOKHENMAYER Evgueny, 2010, « Les métamorphoses du nom propre modifié entre le français et le russe », *Cahiers Sens public* 1 n° 13-14, p. 127-142.
- SIBLOT Paul, 1987, « De la signifiante du nom propre », *Cahiers de praxématique* 8, p. 97-114.
- WEINREICH Ulrich, 1963, « On the Semantic Structure of Language », in Greenberg J.H. (ed.), *Universals of language*, Cambridge, Massachusetts, The MIT Press, p. 114-171.
- WEINRICH Harald, 1999 [1997], *Léthé. Art et critique de l'oubli*, trad. D. Meur, Paris, Fayard.
- WILMET Marc, 2003 [1997], *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot.